Relevé des avis du Comité Social Territorial

le mardi 13 février 2024

<u>Présents</u> :

Représentants des autorités territoriales :

- Monsieur Lucien MULLER, Président du Centre de Gestion ;
- Monsieur Antonin BOXBERGER, Juriste au Centre de Gestion *(suppléant avec voix délibérative)* ;
- Madame Annick BRAESCH, Directrice générale adjointe au Centre de Gestion ;
- Monsieur Michel HABIG, Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon ;
- Monsieur Gilles RENDLER, Directeur général des services au Centre de Gestion ;
- Monsieur Mathieu ROECKEL, Responsable par intérim du service juridique - carrières au Centre de Gestion *(suppléant avec voix délibérative).*

Représentants du personnel :

- **F.A.F.P.T. :**
  - Madame Laure LAPLAGNE, Rédacteur ppal de 1ère classe à la Commune de Niedermorschwihr *(suppléante avec voix délibérative)* ;
  - Madame Katia RAMSTEIN, Adjoint administratif ppal de 2ème classe à la Commune d'Ungersheim *(suppléante avec voix délibérative)* ;
  - Madame Pascale ROGG, Attaché ppal à la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach *(suppléante avec voix délibérative)* ;
  - Monsieur Romuald WESSANG, Attaché à la Commune de Pfaffenheim.

- **C.G.T. :**
  - Madame Patricia CANGEMI, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune de Sainte-Croix-en-Plaine ;
  - Madame Bénédicte VIROULET, Attaché ppal de conservation du patrimoine à la Commune de Biesheim *(suppléante avec voix délibérative)*.

- **F.O. :**
  - Madame Marion PERETTI, attaché à la Commune de Raedersheim.

Excusés :

Représentants de l'autorité territoriale :

- Madame Denise BUHL, Maire de la Commune de Metzeral *;*
- Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER, Maire de la Commune de Wittersdorf ;
- Monsieur Guy JACQUEY, Maire de la Commune d'Orbey ;
- Madame Elisabeth SCHNEIDER, Maire de la Commune de Bergheim.

Représentants du personnel :

- Madame Nathalie KERN, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune d'Illfurth ;
- Madame Béatrice SERRA, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune de Pulversheim ;
- Madame Christiane ZINDY, Attaché à la Commune de Niederentzen.

Autres :

- Docteur Elena ETINEANU, Santé au Travail 68 ;
- Docteur Christine MOTTI, Santé au Travail 68 ;
- Docteur Sylvain PEREAUX, APST 68.

Participaient également :

- Madame Jennifer BINDLER, Responsable du service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Madame Marie-Laure BUTTERLIN, Gestionnaire Comité Social Territorial au Centre de Gestion ;
- Monsieur Franck MOUGEL, Responsable du service Prévention des Risques Professionnels au Centre de Gestion ;
- Madame Séverine SCAVAZZA-GOBRON, Chargée de prévention / ACFI au Centre de Gestion ;
- Madame Valérie SIEGEL, Chargée de prévention / ACFI au Centre de Gestion.

Point 1 : Approbation des procès-verbaux du Comité Social Territorial : réunion du 21 novembre 2023 et consultation électronique du 07 au 13 décembre 2023

Suivi des avis rendus

A. Approbation du proces-verbal de la reunion du comite Social Territorial du 21 novembre 2023

- **Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023.**

B. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 07 AU 13 DECEMBRE 2023

- **Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 07 au 13 décembre 2023.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 07 au 13 décembre 2023.**

C. SUIVI DES AVIS RENDUS

Point 2 : Inspection en hygiène et sécurité au travail : commune de Niffer

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 3 : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 4 : Projet de construction et d'aménagement de locaux de travail : commune de Niedermorschwihr

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 5 : Bilan 2023 du dispositif de signalement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout acte d'intimidation

Le Comité Social Territorial doit être informé des procédures mises en place dans le cadre du dispositif de signalement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout acte d'intimidation.

Ce dispositif se traduit par différentes obligations pour les employeurs :

- Mettre en place un circuit de signalement (méthode de recueil, réception, confidentialité, traitement, etc.) ;
- Communiquer sur ce circuit de signalement à l'ensemble des agents sous différentes formes ;
- Prendre toute mesure de protection au bénéfice de l'agent, victime ou témoin, et ce, sans délai et à titre conservatoire. Ces mesures sont mises en œuvre pendant la durée strictement nécessaire à la cessation du risque ;
- Traiter les faits signalés (enquête interne, mesures de prévention et de protection).

Pour rappel, les mesures de protection à mettre en œuvre au bénéfice des agents et le traitement des faits sont de la responsabilité de l'employeur.

Cependant, pour répondre à la mise en place du dispositif de signalement, les collectivités peuvent conventionner avec le Centre de Gestion.

À réception d'un signalement, le CDG réoriente les agents vers :

- La médecine préventive ;
- L'association « Parlons Travail » ;
- La consultation « Souffrance et Travail ».

Au moment de l'adoption du dispositif par l'instance, il a été convenu de présenter un bilan annuel de la démarche, c'est dans ce cadre que les chiffres ci-après sont présentés.

Les documents créés et mis à jour pour aider les collectivités dans leur démarche de prévention entre février 2023 et février 2024 :

- Guide de prévention des violences internes : **1 069 téléchargements** (total depuis création du DSA : **4 316 téléchargements**) ;
- Guide de prévention des violences externes : **1 528 téléchargements** (total : **3 244 téléchargements) ;**
- Flyer explicatif : **328 téléchargements** (total : **854 téléchargements**) ;
- Fiche de signalement : **543 téléchargements** (total : **1 031 téléchargements).**

Le dispositif en chiffres pour l'année 2023 :

- Nombre de collectivités qui ont adopté le dispositif du CDG 68 : **3** (total depuis la création du dispositif : 122) ;
- Nombre de collectivités ayant participé à une demi-journée de sensibilisation : **11** ;
- Nombre de signalements réceptionnés (avec convention) : **14** ;
- Nombre de signalements réceptionnés (sans convention) : **0**.

A ce jour, 122 collectivités et établissements publics rattachés au CST du CDG 68 ont mis en place la procédure de signalement proposée par le CDG 68.

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 6 : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT)

A. Presentation des actions menees en sante, securite et conditions de travail au cours de l'annee 2023

Le programme de prévention des risques professionnels pour l'année 2023 avait été fixé lors de la réunion du Comité Social Territorial en date du 14 mars 2023.

Les actions de prévention réalisées en 2023 sont présentées ci-après.

Présentation des actions de prévention menées au cours de l'année 2023

De la règlementation aux accompagnements sur le terrain

Pour continuer à accompagner individuellement et collectivement les agents et les collectivités du département, les services Conseil en Organisation et Santé au Travail (COST), Prévention des Risques Professionnels (PRP) et la Mission Ergonomie/Handicap (MEH) ont continué à animer des Petits Déj' QVT et des webconférences en lien avec différents partenaires (FNP placé auprès de la CNRACL, IdéalCo, CNFPT, etc.).

Suite à la mise en place des CST/FSSSCT, le service PRP a aidé les collectivités dans la mise en place de cette instance notamment pour la partie santé et sécurité au travail. Il s'est intéressé également à la question de l'accueil des nouveaux arrivants au sein des collectivités. Désormais, en plus des outils déjà existants sur cette thématique (circulaire, fiche Psycho'ressources, procédure d'accueil d'un nouvel arrivant), les collectivités ont la possibilité, via une application en ligne, d'éditer des livrets d'accueil sécurité adaptés au profil de poste du nouvel arrivant. Quatre ateliers ont été proposés aux collectivités, en visioconférence, afin de leur permettre de paramétrer et prendre en main l'application. Cette démarche sera poursuivie sur 2024.

Le service COST, au contact direct des agents du terrain, s'est intéressé aux missions et risques professionnels du métier de Policier Municipal, via la réalisation d'une étude universitaire à ce sujet. Des ressources sont en cours de production pour sensibiliser le plus grand nombre à ce que recouvre ce métier.

Par ailleurs, une expérimentation réussie sur une nouvelle proposition d'accompagnement a été réalisée : le Codéveloppement pour les métiers à enjeux et isolés (DGS, DRH, DST, Secrétaire de Mairie, etc.). L'objectif étant de permettre aux agents de prendre du recul et de repartir avec des solutions concrètes et opérationnelles au sein de leurs collectivités.

13 Petits Déj' QVT - webconférences en lien avec la santé et la sécurité au travail

7 Réunions des Assistants et Conseillers de Prévention

1

Bilan des actions 2023

Présentation des actions de prévention menées au cours de l'année 2023

Les outils et ressources créés

La prévention du risque incendie

Le réseau ACP grandes collectivités a travaillé sur la **prévention du risque incendie**. Deux documents ont été créés :
- un **autodiagnostic sur la prévention du risque incendie** afin de mettre en évidence les situations à risque ;
- un **support de sensibilisation** relatif à l'évacuation en cas d'incendie afin de former les agents aux bonnes pratiques en la matière.

La documentation

- Modèle de Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
- Conseils et astuces pour optimiser son poste de travail sur écran
- Fiche de sécurité machine n°41 : chariot gerbeur manuel à conducteur accompagnant
- Fiche de sécurité machine n°42 : affûteuse de chaînes de tronçonneuse
- 33 documents mis à jour suite aux évolutions réglementaires
- 11 mailings réseau ACP

Les outils du COST

2 ressources ont été créées :
- Entretien professionnel : quelle posture en tant qu'animateur ?
- 15 jours au sein des Polices Municipales du Haut-Rhin

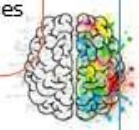

Les fiches Prév'ressources

6 fiches ont été créées :
- Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT)
- La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail : quelles sont ses attributions ?
- L'affichage et la signalisation en matière de santé et sécurité au travail : obligations et recommandations
- Véhicule utilitaire léger : choix et utilisation
- Les illuminations de Noël : comment les poser et les déposer en toute sécurité ?
- Circuler en véhicule en hiver : comment prévenir les accidents de la route ?

Présentation des actions de prévention menées au cours de l'année 2023

Les travaux pour le Comité Social Territorial

- 6 — Plans de formation
- 1 — Règlement de formation
- 16 — Demandes d'accueil d'un apprenti
- 2 — Projets d'aménagement de locaux

- 3 — Projets de document unique
- 1 — Enquête après accident
- 182 — Membres de l'annuaire ACP

- 119 — Accidents de service, accidents du travail et accidents de trajet saisis dans Prorisq
- 4 — Maladies imputables au service ou maladies professionnelles saisies dans Prorisq
- 14 — Lettres de cadrage des assistants / conseillers de prévention
- 4 — Règlements intérieurs (partie hygiène, santé, sécurité au travail)

Les accompagnements réalisés dans les collectivités de moins de 50 agents

- 2 — Démarches de prévention des RPS
- 5 — Missions « sur mesure » (journée de sensibilisation, vis mon travail, projet d'étude de réaménagement d'espace de travail, etc.)
- 15 — Assistants / conseillers de prévention nommés
- 11 — Conventions d'inspection en cours de suivi
- 3 — Inspections réalisées
- 14 — Maintiens en emploi

Cdg 68 — Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Bilan des actions 2023 3

Présentation des actions de prévention menées au cours de l'année 2023

Les accompagnements réalisés dans les collectivités de plus de 50 agents

Démarches de prévention des risques psychosociaux

Accompagnements pour le recrutement et la supervision de stagiaires psychologues du travail

Animation de réseau Assistant de Prévention

Réunions de CST/FSSSCT locaux

Lettres de cadrage des assistants/conseillers de prévention

Assistants / conseillers de prévention nommés

Inspections

Conventions d'inspection signées

Maintiens en emploi

Cdg 68 Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Bilan des actions 2023

4

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable et valident le bilan des actions Santé et Sécurité au Travail engagées en 2023.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable et valident le bilan des actions Santé et Sécurité au Travail engagées en 2023.**

B. PROGRAMME PREVISIONNEL DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR L'ANNEE 2024

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail est établi pour l'année 2024 et est présenté ci-après.
Celui-ci s'inscrit dans la continuité de la politique de prévention des risques professionnels proposée aux collectivités par le Centre de Gestion.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2024

Les travaux pour le Comité Social Territorial

- Analyse des **plans de formation**
- Étude des **règlements intérieurs**
- Suivi des **nominations des AP/CP** et examen des **lettres de cadrage**
- Instruction des conditions d'accueil des **apprentis**
- Suivi des **accidents de service** et des **maladies imputables au service**
- Étude des **projets d'aménagement** importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
- Présentation des observations émises par **l'ACFI**
- Étude des **résultats des évaluations des risques professionnels** et des **plans d'action** qui en découlent
- Suivi des **démarches de prévention des risques psychosociaux** et validation des **plans de prévention**

Les interventions auprès de l'ensemble de nos collectivités

- Création de ressources et **diffusion d'information** via différents supports de communication (ex. : circulaires, fiches Psycho'ressources, fiches Prév'ressources, fiches Ergopratique, Petits Déj' QVT, etc.)
- Publication des travaux sur **l'évolution du métier de policier municipal**
- Réalisation de missions complémentaires sur mesure pour accompagner les collectivités dans leurs **problématiques psychosociales, organisationnelles, etc.** par le service COST et la Mission Ergonomie/Handicap
- Lancement d'un **nouvel accompagnement « Codéveloppement »** pour les directions (générale et technique) et les RH
- **Création d'un guide** pour accompagner à la reprise après un arrêt long
- Déploiement de l'**application livret d'accueil sécurité**
- Animation **du réseau des assistants et conseillers de prévention**
- Lancement d'une **enquête auprès des assistants et conseillers de prévention** pour connaître leurs attentes vis-à-vis du réseau animé par le CDG 68
- **Assistance et conseil** auprès des collectivités en prévention des risques professionnels et en ergonomie (démarche de prévention, conception de poste de travail et/ou bâtimentaire, maintien en emploi, sensibilisation, etc.)
- Exercice de la **mission d'inspection** auprès des collectivités conventionnées

Cdg 68
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

PAP 2024

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable sur l'ensemble du programme prévisionnel de prévention des risques professionnels pour l'année 2024.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable sur l'ensemble du programme prévisionnel de prévention des risques professionnels pour l'année 2024.**

Point 7 : Organisation, fonctionnement des services et évolution des administrations

A. Organisation du temps de travail : commune de Le Bonhomme

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'organisation du temps de travail des agents telle que présentée par la commune de Le Bonhomme.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'organisation du temps de travail des agents telle que présentée par la commune de Le Bonhomme.**

B. Instauration d'un regime d'astreinte : commune de Rouffach

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration d'un régime d'astreinte tel que présenté par la commune de Rouffach.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration d'un régime d'astreinte tel que présenté par la commune de Rouffach.**

C. Information concernant le depassement du contingent mensuel d'heures supplementaires : commune d'Ottmarsheim

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

D. Bilan 2023 sur les creations d'emplois a temps non complet

Quelques données extraites du bilan des créations d'emplois à temps non complet pour 2023 ont été portées à la connaissance des membres du Comité Social Territorial :

Nombre total de créations d'emplois à temps non complet en 2023 : 106 (contre 125 en 2022 et 135 en 2021).

CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET
EN 2023

CATEGORIES

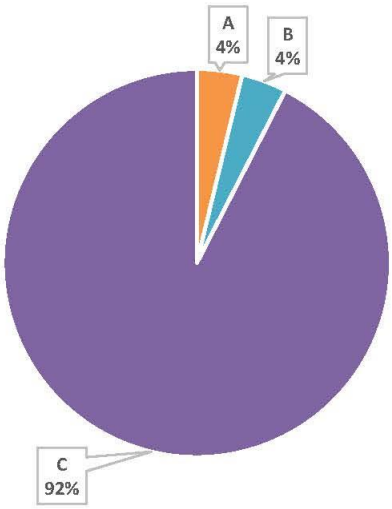

CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET
EN 2023

FILIERES

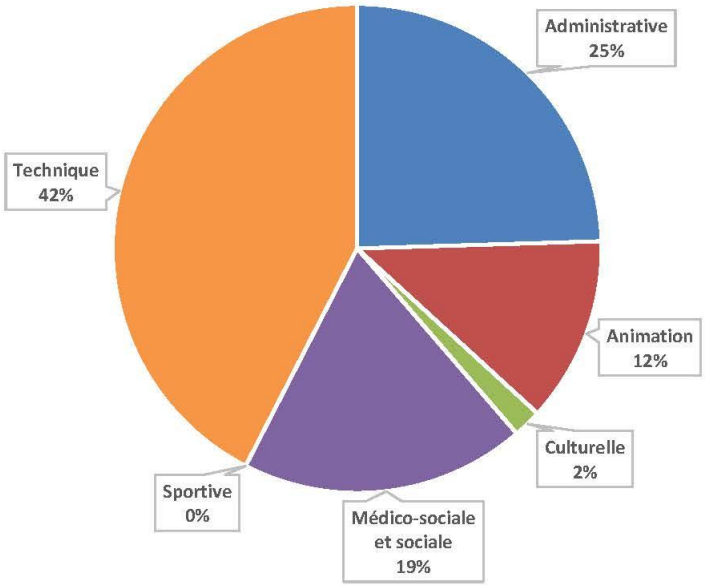

CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET
EN 2023

CADRES D'EMPLOIS - CATEGORIE C

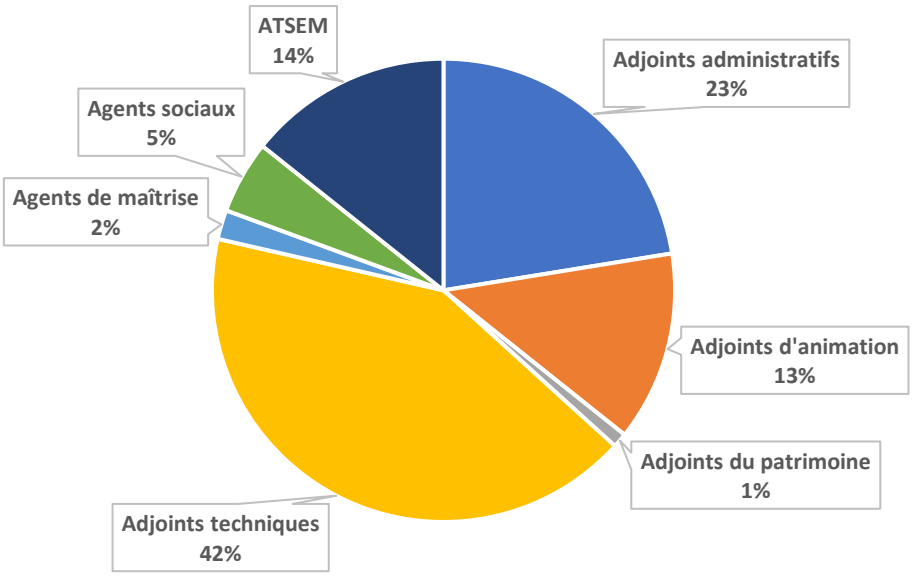

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 8 : Orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire

A. Modification du Regime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujetions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : commune de Schweighouse-pres-Thann

- **Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant la modification du RIFSEEP, telle que présentée par la commune de Schweighouse-près-Thann.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la modification du RIFSEEP, telle que présentée par la commune de Schweighouse-près-Thann.**

B. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT : COMMUNE DE LE BONHOMME

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant les conditions de remboursement des frais de déplacement telles que présentées par la commune de Le Bonhomme.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant les conditions de remboursement des frais de déplacement telles que présentées par la commune de Le Bonhomme.**

C. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : CONVENTION DE PARTICIPATION EN PREVOYANCE

Lors de la séance du 21 novembre dernier, les membres du Comité Social Territorial ont été informés :

- que la convention de participation Prévoyance souscrite auprès de Relyens prend fin au 31 décembre 2024 (durée 6 ans) ;
- de la décision du Conseil d'Administration d'engager les démarches pour la mise en place d'une nouvelle convention de participation pour le risque prévoyance à effet du 1er janvier 2025 ;
- de l'obligation pour les centres de gestion de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et afin de couvrir leurs agents, des conventions de participation en protection sociale complémentaire ;
- de l'obligation, à compter du 1er janvier 2025, pour les collectivités territoriales et établissements publics de participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire prévoyance ;
- d'une évolution réglementaire à venir notamment suite à la signature le 11 juillet 2023, entre les employeurs territoriaux et les organisations syndicales représentatives au CSFPT, de l'accord national collectif portant réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux.

Les travaux entre la DGCL et le CSFPT pour la transposition de l'accord en dispositions législatives et réglementaires se poursuivent.
Un calendrier prévisionnel indique un passage du projet de décret modificatif pour examen en séance plénière le 24 avril 2024. Puis une transmission au Conseil d'État au mois de mai ou juin, pour une publication en juillet 2024.

Compte tenu des différentes échéances et des nombreuses inconnues quant aux changements à venir (obligation de souscrire un contrat collectif obligatoire, participation à hauteur de 50 % d'un panier minimum de garanties), le Centre de Gestion s'est rapproché de Relyens pour envisager une prolongation d'un an de la convention en cours, pour motif d'intérêt général, telle que le permet la réglementation. Le Centre de Gestion a également évoqué l'ouverture du contrat aux collectivités affiliées non adhérentes à la convention pour permettre le cas échéant à chaque partie de répondre à ses obligations.

Relyens et CNP Assurances ont émis un accord de principe pour cette solution.
Le compte de résultat établi fin janvier fait apparaître un rapport S/P (sinistres/primes) toujours dégradé, ce qui amène aussi l'assureur à demander une revalorisation des taux de 15 % au 1er janvier 2025.

Il est rappelé que le contrat proposé aux agents via la convention de participation du Centre de Gestion reste économiquement intéressant au vu des garanties souscrites et du marché assurantiel actuel.

Aussi, le Président proposera au Conseil d'Administration :

- de valider la proposition de Relyens qui consiste à prolonger d'un an la convention de participation Prévoyance pour motif d'intérêt général jusqu'au 31 décembre 2025, avec une revalorisation de 15 % des taux de cotisation au 1er janvier 2025 et la possibilité pour les collectivités affiliées non adhérentes de se joindre à la convention ;
- de poursuivre les travaux courant 2025 pour le renouvellement de la convention au 1er janvier 2026.

Le Comité sera informé des modalités d'avancement de la démarche et sera consulté sur les orientations stratégiques en matière d'aides à la protection sociale complémentaire.

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité des membres présents un avis favorable concernant :**
  - **la prolongation d'un an (soit jusqu'au 31/12/2025) de la convention de participation Prévoyance pour motif d'intérêt général avec une revalorisation de 15 % des taux de cotisation au 1er janvier 2025 ;**
  - **la possibilité pour les collectivités affiliées non adhérentes de se joindre à la convention ;**
  - **la poursuite des travaux courant 2025 pour le renouvellement de la convention au 1er janvier 2026.**

- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant :**
  - **la prolongation d'un an (soit jusqu'au 31/12/2025) de la convention de participation Prévoyance pour motif d'intérêt général avec une revalorisation de 15 % des taux de cotisation au 1er janvier 2025 ;**
  - **la possibilité pour les collectivités affiliées non adhérentes de se joindre à la convention ;**
  - **la poursuite des travaux courant 2025 pour le renouvellement de la convention au 1er janvier 2026.**

Point 9 : Protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents dans leur travail, organisation du travail, télétravail, enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, amélioration des conditions de travail et prescriptions légales y afférentes

Instauration du télétravail

A. COMMUNE DE LE BONHOMME

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Le Bonhomme.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Le Bonhomme.**

B. SIVOM Ile Napoleon

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par le SIVOM Ile Napoléon. En outre, ils rendent attentif le SIVOM Ile Napoléon sur la nécessité de veiller au respect des règles relatives au RGPD, en particulier lors de l'utilisation du matériel informatique personnel des agents.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par le SIVOM Ile Napoléon. En outre, ils rendent attentif le SIVOM Ile Napoléon sur la nécessité de veiller au respect des règles relatives au RGPD, en particulier lors de l'utilisation du matériel informatique personnel des agents.**

Point 10 : Autres questions

Plan de formation

A. commune de Gueberschwihr

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 de la commune de Gueberschwihr sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 de la commune de Gueberschwihr sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**

B. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2024 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité des membres votants un avis favorable au Plan de formation 2024 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.**

Point 9 : Divers

Présentation des avis et notifications d'avis formulés par délégation au nom du Comité Social Territorial

OBJET	COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	DIPLÔME APP
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE ROSENAU								15 décembre 2023	BUT Carrières Juridiques
contrat de prévoyance - contrat santé	COMMUNE DE LAUTENBACH-ZELL								29 novembre 2023	
contrat de prévoyance - contrat santé	COMMUNE DE NEUF-BRISACH								28 novembre 2023	
convention de participation risque santé	COMMUNE DE NEUF-BRISACH								28 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	CENTRE DE GESTION FPT DU HAUT-RHIN								3 janvier 2024	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ALTENACH								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE APPENWIHR								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ARTZENHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ASPACH-MICHELBACH								7 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ATTENSCHWILLER								22 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE AUBURE								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BALDERSHEIM								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BALGAU								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BALTZENHEIM								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BARTENHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BERENTZWILLER								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BERGHOLTZ								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BERGHOLTZ-ZELL								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BIEDERTHAL								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BIESHEIM								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BISEL								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BLODELSHEIM								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BOLLWILLER								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BRECHAUMONT								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BUETHWILLER								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BURNHAUPT-LE-BAS								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BURNHAUPT-LE-HAUT								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE BUSCHWILLER								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE CARSPACH								7 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE CHAVANNES-SUR-L'ETANG								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE DOLLEREN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE EMLINGEN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ESCHBACH-AU-VAL								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ETEIMBES								7 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE FALKWILLER								13 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE FELDKIRCH								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE FELLERING								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE FORTSCHWIHR								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE FRANKEN								8 janvier 2024	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE GEISHOUSE								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE GUEBERSCHWIHR								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE GUEMAR								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE GUNSBACH								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HABSHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HECKEN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HEIDWILLER								24 novembre 2023	

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

OBJET	COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	DIPLÔME APP
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HEIMSBRUNN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HESINGUE								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HIRSINGUE								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HIRTZBACH								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HOMBOURG								11 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HUNDSBACH								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE HUSSEREN-WESSERLING								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE INGERSHEIM								11 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE JETTINGEN								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE JUNGHOLTZ								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE KAPPELEN								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE KIFFIS								4 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE KIRCHBERG								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE KOETZINGUE								4 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE KRUTH								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LABAROCHE								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LAPOUTROIE								11 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LAUTENBACH-ZELL								6 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LAUTENBACH-ZELL								8 janvier 2024	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LIEBSDORF								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LIGSDORF								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LUEMSCHWILLER								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE LUTTER								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MAGSTATT-LE-HAUT								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MALMERSPACH								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MERXHEIM								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE METZERAL								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MITZACH								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MOERNACH								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MORSCHWILLER-LE-BAS								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MUESPACH-LE-HAUT								22 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MUHLBACH-SUR-MUNSTER								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE MUNCHHOUSE								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE NAMBSHEIM								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE NEUF-BRISACH								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE NIEDERENTZEN								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE NIFFER								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE OBERMORSCHWIHR								22 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE OBERMORSCHWILLER								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ODEREN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ORSCHWIHR								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE OSTHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE PETIT-LANDAU								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE PFAFFENHEIM								8 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE PULVERSHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RAEDERSHEIM								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RETZWILLER								24 novembre 2023	

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

OBJET	COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	DIPLÔME APP
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RICHWILLER								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RIESPACH								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RODEREN								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RODERN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ROGGENHOUSE								13 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ROPPENTZWILLER								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE RUEDERBACH								9 janvier 2024	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE SAINT-BERNARD								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE SENTHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE SEPPOIS-LE-HAUT								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE SOULTZEREN								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE STEINBRUNN-LE-HAUT								22 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE TAGOLSHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE TRAUBACH-LE-BAS								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE UNGERSHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE URBES								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE URSCHENHEIM								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE VIEUX-FERRETTE								13 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE VOEGTLINSHOFFEN								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE VOLGELSHEIM								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WAHLBACH								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WALHEIM								6 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WECKOLSHEIM								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WENTZWILLER								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WIDENSOLEN								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WILLER								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WINKEL								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WOLFERSDORF								15 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE WUENHEIM								12 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	COMMUNE DE ZAESSINGUE								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIAEP BRECHAUMONT ET ENVIRONS								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVOM DIEFMATTEN - FALKWILLER - GILDWILLER - HECKEN								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVOM ORZELL								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVOM SCOLAIRE, TRANSPORT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE JUNGHOLTZ - RIMBACH - RIMBACH-ZELL - WUENHEIM								1 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVOM WAHLBACH - ZAESSINGUE								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU AFFAIRES SCOLAIRES CHAVANNES-SUR-L'ETANG - MONTREUX-VIEUX								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU AFFAIRES SCOLAIRES EMLINGEN ET ENVIRONS								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE ALTENACH - MANSPACH								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE DE LA PLAINE DU RHIN								22 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE TRAUBACH ET ENVIRONS								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU RPI HUSSEREN-LES-CHATEAUX - OBERMORSCHWIHR - VOEGTLINSHOFFEN								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU SCOLAIRE DES DEUX MAGSTATT								30 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU SCOLAIRE DU HOHBURG								24 novembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU SCOLAIRE RIESPACH - FELDBACH - BISEL								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SIVU SCOLAIRE SAINT-BERNARD - SPECHBACH								21 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE								5 décembre 2023	
instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	SMF TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DU SECTEUR 4								5 décembre 2023	

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

OBJET	COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	DIPLÔME APP
instauration du forfait "mobilités durables"	COMMUNE DE UNGERSHEIM								5 décembre 2023	
instauration du régime indemnitaire	COMMUNE DE ASPACH								16 novembre 2023	
instauration du régime indemnitaire	COMMUNE DE LEVONCOURT								4 décembre 2023	
instauration du régime indemnitaire	COMMUNE DE UNGERSHEIM								22 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE APPENWIHR					1 décembre 2023			9 novembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE BOLLWILLER					15 janvier 2024			4 janvier 2024	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE ELBACH					1 janvier 2024			21 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE HATTSTATT					1 janvier 2024			4 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE HUNAWIHR					1 décembre 2023			16 novembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE ROSENAU								4 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE SICKERT					1 janvier 2024			5 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	SIVU AFFAIRES SCOLAIRES ALTKIRCH					1 janvier 2024			4 décembre 2023	
Lignes Directrices de Gestion	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE DE LA PLAINE DU RHIN					1 janvier 2024			13 décembre 2023	
modification de durée de travail	COMMUNE DE BITSCHWILLER-LES-THANN	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	agent social territorial	16,40/35èmes	25,99/35èmes	1 janvier 2024			14 novembre 2023	
modification de durée de travail	COMMUNE DE FULLEREN	agent d'entretien	adjoint technique territorial	12,50/35èmes	15/35èmes	1 février 2024			21 décembre 2023	
modification de durée de travail	COMMUNE DE RAEDERSHEIM		ATSEM principal de 1ère classe	20,31/35èmes	14,60/35èmes	4 décembre 2023			16 novembre 2023	
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE WILLER								16 novembre 2023	
organisation du travail	COMMUNE DE MEYENHEIM								22 décembre 2023	
organisation du travail	SME TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE								21 décembre 2023	
projet de mise en place d'un compte épargne-temps	COMMUNE DE MUNCHHOUSE								25 janvier 2024	
quota d'avancement de grade	CCAS HABSHEIM						100%		21 décembre 2023	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE APPENWIHR						100%		9 novembre 2023	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE JETTINGEN						100%		21 décembre 2023	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE LARGITZEN						100%		9 novembre 2023	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE LE BONHOMME						100%		4 janvier 2024	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE METZERAL						100%		16 novembre 2023	
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE SICKERT						100%		22 décembre 2023	
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BITSCHWILLER-LES-THANN	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	agent social terr. pal 1ère classe	9,84/35èmes		1 janvier 2024		retraite	9 novembre 2023	

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Après lecture des dates des dates des prochaines séances du Comité Social Territorial **(les mardis 09 avril, 11 juin, 17 septembre et 26 novembre 2024)**, Monsieur Lucien MULLER lève la séance à 10h07 en remerciant les membres présents.

Colmar, le 12 mars 2024

Le Président
du Comité Social Territorial

SIGNÉ

Lucien MULLER
Président du CDG 68

La secrétaire de séance

SIGNÉ

Annick BRAESCH
Directrice adjointe du CDG 68

Le secrétaire adjoint de séance

SIGNÉ

Romuald WESSANG
Attaché à la Commune de Pfaffenheim